
Secteur minier, militarisation et criminalisation de la contestation sociale en Amérique latine

Cela fait longtemps que les projets extractivistes partout en Amérique latine imposent un modèle d'extraction et d'exportation toujours plus radical. La plupart des pays de la région se font concurrence pour attirer les investissements miniers, pétroliers, forestiers ou halieutiques. Néanmoins, le modèle extractiviste fait l'objet de critiques et résistance de plus en plus nombreuses de la part de larges secteurs de la société, notamment les universitaires, les organisations de droits de l'homme et les mouvements sociaux.

Un des arguments les plus importants formulés contre l'extractivisme est qu'en plus de ne pas sortir les pays de la pauvreté et de la dépendance économique, l'extractivisme les maintient dans cette situation – notamment les populations indigènes et paysannes. C'est ce que certains auteurs ont appelé « la malédiction de l'abondance » (1).

Cette « malédiction de l'abondance » s'est transformée en malédiction de l'extractivisme. L'imposition des projets miniers, pétroliers, gaziers, forestiers et autres, nuit considérablement à la santé des territoires et de leurs populations. Les minières, par exemple, ont contribué à un nombre croissant de conflits avec des communautés locales, à un point tel que la conception de nouveaux projets miniers entraîne inévitablement des conflits socio-environnementaux et la résistance des communautés locales.

Le secteur minier souffre de trois tares : la difficulté de trouver de nouveaux gisements, l'augmentation des coûts de production et l'absence croissante d'acceptation sociale et communautaire (2).

Des solutions techniques existent pour surmonter les deux premières tares. Mais aucune des solutions essayées pour résoudre la troisième n'a à ce jour produit de résultat heureux. Au début, les sociétés minières ont promu l'idée d'une « responsabilité sociale corporative » (RSC) au moyen de la création de fondations et de la remise de dons aux communautés locales, que l'État abandonnait comme par hasard. Par la suite sont apparues les politiques du « bon voisinage, » avec la cooptation, la corruption, la division et la décomposition sociale. Devant l'échec de ces stratégies, les entreprises et les gouvernements ont finalement opté pour imposer leurs projets en criminalisant la contestation sociale.

Les dénonciations contre les dirigeants et dirigeantes de l'opposition aux projets miniers se multiplient aujourd'hui. Ce fut le cas de Javier Ramírez, dirigeant du mouvement communautaire contre la mine d'Íntag, au nord de Quito en Équateur. Le gisement du sous-sol d'Íntag contiendrait quelque 318 millions de tonnes de minerai de cuivre que « l'Empresa Nacional Minera » compte exploiter (3). Après l'arrestation injustifiée de Javier, la communauté a été militarisée, attisant la peur au moyen des armes. S'il est vrai que ces mesures n'ont pas neutralisé l'opposition de la

collectivité au projet minier, elles ont réussi à y installer l'autocensure et la crainte d'exprimer ouvertement ses opinions contre ce modèle extractiviste.

Au Chili, un contingent policier a pratiquement verrouillé la communauté de Caimanes, à l'est du port de Los Vilos, lorsque celle-ci s'est mobilisée et a bloqué les routes d'accès aux installations de « Minera Los Pelambres », propriété d'Antofagasta Minerals. La communauté exigeait l'application de la décision du tribunal suprême ordonnant la restitution des eaux détournées par la minière pour la construction et l'exploitation du bassin El Mauro de décantation de résidus. Au cours de la dernière période du conflit, la population de Caimanes a maintenu sa mobilisation pendant plus de 3 mois, exigeant son dû alors que la minière refuse de se conformer au jugement.

Le gouvernement a militarisé la zone en dépêchant des forces spéciales pour empêcher que la communauté obtienne finalement, à travers la pression sociale, son droit reconnu dans la décision judiciaire de dernière instance. Le porte-parole du Comité de défense de Caimanes, Cristián Flores, a déclaré dans une entrevue en avril 2015, « Avant l'arrivée de Pelambres, El Mauro était une zone boisée dans le désert : nous avons une forêt de 70 hectares de cannelle chequén pure qui a été enterrée sous des millions de tonnes de résidus. On y trouvait des peumos, des arrayans et des milliers d'autres arbres indigènes de différentes espèces. La tranquillité y régnait ; l'air était pur et sans contamination d'aucun type. Nous avons notre propre culture... et tout cela est disparu. » Il ajoute : « Aujourd'hui, il y a une division énorme. Des disputes ont surgi entre parents et enfants, entre des frères et amis de toute la vie (4). »

Le cas de Máxima Acuña, une habitante de Celendín, Cajamarca, Pérou, est aussi tristement célèbre. La minière Yanacocha, une société mondialement connue pour ses violations des droits de l'homme et son utilisation de la force avec Forza, son groupe de gardes privés, a réussi à se moquer de multiples décisions judiciaires en faveur de la famille de Máxima concernant la propriété de leurs terres. Yanacocha (propriété de Newmont Mining Corporation, du groupe national péruvien Cía. Nacional Buenaventura et de la Société financière internationale de la Banque mondiale) envisage d'accroître ses activités aurifères dans la région de Cajamarca, lesquelles toucheraient des lacs et des bassins hydrographiques essentiels à la survie de la population locale. Malgré la reconnaissance des droits de cette famille sur les terrains réclamés par Yanacocha pour son projet minier Conga, le harcèlement et la violation de leurs droits continuent comme si le vent aurait emporté la voix de la justice.

À la demande de Yanacocha, Máxima a été judiciairisée par le bureau du procureur et condamnée en première instance à une peine de prison et au paiement d'une indemnisation à la minière. La Cour l'a ensuite acquittée de toute accusation et a reconnu ses droits sur ses terres. Il semble qu'au Pérou cela ne soit pas suffisant. Comme l'indique la tendance, la criminalisation est un des derniers recours utilisés par les minières après que les autres stratégies de dissuasion et de persuasion aient échoué.

Au Pérou, plusieurs lois récentes ont augmenté sans distinction les peines pour délits contre l'ordre public, assoupli les conditions requises pour l'intervention des forces militaires dans les conflits sociaux et favorisé l'impunité des agents qui commettent des abus. Rien que dans le cas du conflit entourant le projet minier Conga, plus de 50 procédures pénales et/ou enquêtes ont été ouvertes contre quelque 250 participants aux marches, accusant même certains de ceux-ci de sédition avec des peines pouvant atteindre jusqu'à 25 années de prison (5).

Dans les cas mentionnés ci-dessus et beaucoup d'autres, la criminalisation par la judiciairisation est une pratique systématique dans les pays comme le Pérou et l'Équateur. Au Pérou, les instances

supérieures ont prononcé des non-lieux dans la plupart des cas de criminalisation, ce qui indique la complicité entre les gouvernements, les entreprises et une partie des juges locaux, dans les causes sans fondement judiciaire.

En Équateur, au contraire, le gouvernement central a encouragé la dépendance politique et instillé la peur du pouvoir judiciaire. Il est parvenu à faire incarcérer injustement des dirigeants et à militariser plusieurs régions pour imposer des projets extractivistes. Le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire en Équateur a produit un degré élevé d'autocensure et l'augmentation des risques encourus par les opposants à l'extractivisme, ce qui génère beaucoup d'incertitude et de crainte au sein de la population.

D'un autre côté, au Honduras, la concession de territoires et de ressources naturelles s'est accélérée au cours des 5 dernières années en raison de la promotion de l'extractivisme par l'État hondurien. Il en a résulté une multiplication des conflits environnementaux dans les communautés, puisque celles-ci subissent les coûts sociaux de l'extractivisme et leurs populations sont confrontées à la violation de leurs droits par les transnationales appuyées par un État permissif. Avec un total de 837 concessions minières, dont 411 demandes accordées et 426 à l'étude, le territoire concédé pourrait atteindre une superficie totale de 6 630 km² (6).

L'industrie minière s'étend territorialement et l'expansion de ses activités fait pression sur une diversité et un nombre toujours plus grand d'écosystèmes : en Amérique latine, ces derniers incluent les hauts plateaux, les systèmes de lacs andins en haute altitude, les sources des bassins versants, l'Amazonie et les glaciers. En fait, les projets miniers ne peuvent fonctionner sans exploiter de grandes superficies de terres, les ressources hydrologiques et d'autres ressources naturelles. Avant la venue des mines, les populations locales géraient ces ressources et elles voient maintenant leur pouvoir de gestion menacé.

Ces exemples nous montrent que l'extractivisme s'est installé en Amérique latine comme un acte de foi dans les dirigeants de la région. Et tout comme à d'autres époques, l'extractivisme s'impose à feu et à sang, parfois au prix de vies, de la perte de liberté et de démocratie pour nos populations. La criminalisation des personnes qui s'opposent à l'imposition des activités minières est un problème continental qui nuit aux dirigeants et dirigeantes des communautés, aux militants et militantes, aux autorités et aux religieux et religieuses, peu importe l'orientation politique des gouvernements. Cependant, cela n'a pas réduit la résistance qui devient de plus en plus massive pour la défense et la récupération des droits essentiels au maintien de projets politiques de justice et d'équité dans la région. La défense des territoires a été et continue d'être un élément central caractéristique de cette étape de l'expansion extractiviste.

Pour en savoir plus, veuillez consulter : [« Conflictos Mineros en América Latina: Extracción, Saqueo y Agresión. Estado de la situación en 2014, »](#) OCMAL, avril 2015.

César Padilla, cesarpadilla1@gmail.com

Observatoire des conflits miniers en Amérique latine, OCMAL,
www.conflictosmineros.net/

- (1) <http://www.extractivismo.com/documentos/AcostaMmaldicionAbundancia09.pdf>
- (2) http://www.visualcapitalist.com/new-vision-mining-company-of-the-future/?utm_source=Visual+Capitalist+Infographics+%28All%29&utm_campaign=84ad817df0-Most_Valuable_Cash_Crop&utm_medium=email&utm_term=0_31b4d09e8a-84ad817df0-43798153
- (3) <http://www.elcomercio.com/actualidad/intag-javier-ramirez-mineria-detencion.html>

(4) <http://www.proceso.com.mx/?p=400835>

(5) <http://www.parthenon.pe/columnistas/jose-saldana-cuba/criminalizacion-de-la-protesta-y-el-consenso-represivo/>

<http://www.conflictosmineros.net/agregar-documento/publicaciones-ocmal/conflictos-mineros-en-america-latina-extraccion-saqueo-y-agresion-estado-de-situacion-en-2014/detail>